Exco
ECAF

Siège :
174 avenue du Truc - BP 60275
33697 Mérignac
Tél : 05 56 12 41 41
Fax : 05 56 47 30 36
e-mail : exco.ecaf@exco.fr

Agences :
69 rue Billaudel
33800 Bordeaux
Tél : 05 56 92 74 98
Fax : 05 56 92 78 00

26 rue des Maraîchers
Galerie Marchande
33260 La Teste de Buch
Tél : 05 56 54 20 74
Fax : 05 56 54 38 26

IFAID AQUITAINE

11 allée Ausonne
33607 PESSAC CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Exco
ECAF

Siège :
174 avenue du Truc - BP 60275
33697 Mérignac
Tél : 05 56 12 41 41
Fax : 05 56 47 30 36
e-mail : exco.ecaf@exco.fr

Agences :
69 rue Billaudel
33800 Bordeaux
Tél : 05 56 92 74 98
Fax : 05 56 92 78 00

26 rue des Maraîchers
Galerie Marchande
33260 La Teste de Buch
Tél : 05 56 54 20 74
Fax : 05 56 54 38 26

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **IFAID AQUITAINE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous imcombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 300 000 € - RCS Bordeaux 320 544 000 - APE 6920 Z - www.excosudouest.com
Société inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Bordeaux
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

KRESTON INTERNATIONAL

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les subventions d'exploitation .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à ladirection d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité de l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2019.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

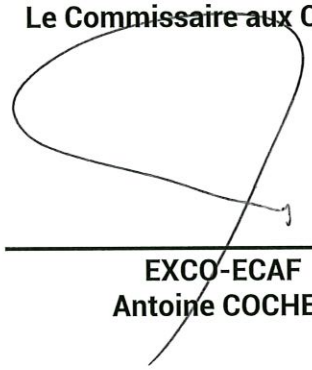
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 26 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes



EXCO-ECAF
Antoine COCHET

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 687	4 687			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	17 867	16 260	1 607	2 177	- 570
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	3 835		3 835	3 835	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	780		780	780	
TOTAL (I)	**27 170**	**20 947**	**6 222**	**6 792**	**- 570**
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	984 165		984 165	936 141	48 024
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				445	- 445
. Personnel					
. Organismes sociaux				83	- 83
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Valeurs mobilières de placement	168		168	168	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	52 371		52 371	66 272	- 13 901
Charges constatées d'avance	4 724		4 724	7 335	- 2 611
TOTAL (II)	**1 041 427**		**1 041 427**	**1 010 444**	**30 983**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**1 068 596**	**20 947**	**1 047 649**	**1 017 236**	**30 413**

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	261 415	220 673	40 742
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	18 935	40 742	- 21 807
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**280 350**	**261 415**	**18 935**
Provisions pour risques et charges	46 528	43 662	2 866
TOTAL (II)	**46 528**	**43 662**	**2 866**
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	3 634	20 332	- 16 698
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	**3 634**	**20 332**	**- 16 698**
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées		41 148	- 41 148
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	177 922	196 128	- 18 206
Autres	82 973	105 709	- 22 736
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	456 242	348 842	107 400
TOTAL (IV)	**717 137**	**691 827**	**25 310**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**1 047 649**	**1 017 236**	**30 413**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	64 244		64 244	85 597	- 21 353	-24,95
Montants nets produits d'expl.	**64 244**		**64 244**	**85 597**	**- 21 353**	**-24,95**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 022 714	1 071 792	- 49 078	-4,58
Cotisations			29 676	28 073	1 603	5,71
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs			20 332	71 071	- 50 739	-71,39
Autres produits			28 000	19 310	8 690	45,00
Reprise de provisions						
Transfert de charges			-40		- 40	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			**1 100 682**	**1 190 246**	**- 89 564**	**-7,52**
Total des produits d'exploitation (I)			**1 164 926**	**1 275 844**	**- 110 918**	**-8,69**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)			150	2 310	- 2 160	-93,51
Produits financiers						
De participations			26	13	13	100,00
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**26**	**13**	**13**	**100,00**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			4 180	1 874	2 306	123,05
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			**4 180**	**1 874**	**2 306**	**123,05**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**1 169 282**	**1 280 041**	**- 110 759**	**-8,65**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**1 169 282**	**1 280 041**	**- 110 759**	**-8,65**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	2 243	2 208	35	1,59
Services extérieurs	370 531	375 249	- 4 718	-1,26
Autres services extérieurs	219 506	221 544	- 2 038	-0,92
Impôts, taxes et versements assimilés	11 945	15 799	- 3 854	-24,39
Salaires et traitements	358 014	393 928	- 35 914	-9,12
Charges sociales	141 623	159 805	- 18 182	-11,38
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	570	570		0,00
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	2 866	6 425	- 3 559	-55,39
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 634	20 332	- 16 698	-82,13
Autres charges	26 208	33 813	- 7 605	-22,49
Total des charges d'exploitation (I)	**1 137 140**	**1 229 672**	**- 92 532**	**-7,52**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	10 935	4 451	6 484	145,68
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	**10 935**	**4 451**	**6 484**	**145,68**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 271	5 176	- 2 905	-56,12
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	**2 271**	**5 176**	**- 2 905**	**-56,12**
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**1 150 347**	**1 239 299**	**- 88 952**	**-7,18**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**18 935**	**40 742**	**- 21 807**	**-53,52**
TOTAL GENERAL	**1 169 282**	**1 280 041**	**- 110 759**	**-8,65**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature	242 650	243 600	- 950	-0,39
. Dons en nature				
Total	**242 650**	**243 600**	**- 950**	**-0,39**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	76 200	76 200		0,00
. Prestations	162 000	162 000		0,00

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	4 450	5 400	- 950	-17,59
Total	**242 650**	**243 600**	**- 950**	**-0,39**

Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 047 649,43 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 934,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Engagements sociaux comptabilisés : le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évaluées au 31/12/2018 s'élèvent à la somme de 46 528 Euros.

La méthode retenue est celle des unités de crédit projetées. Les hypothèses d'évaluation reposent sur :

- taux d'actualisation de 1.57 %
- revalorisation des salaires de 2 à 3%
- des charges sociales patronales sur indemnités versées dans le cadre de départ volontaire soit 54 %

Sur cet exercice, compte tenu des effectifs présents au 31/12/2018, l'évaluation de l'engagement IFC impacte le résultat de l'exercice de : 2 866 Euros.

Fonds Dédies comptabilisés : Engagement financiers à réaliser sur subventions affectées à l'exercice 2019 : 0 Euros.

Solde à nouveau	Augmentations	Reprises	Fin exercice
20 332.23 Euros	3 634 Euros	20 332.23 Euros	3 634 Euros

Le compte autres charges sont des subventions notifiées sur l'exercice précédent et non attribuées, suite au compte rendu d'exécution le montant s'élève à la somme de 26 208 Euros.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE :

1) Valorisation des bureaux :
Le montant retenu pour la valorisation annuelle des bureaux est de 43 200 Euros hors charges.

2) Valorisation des salles de cours :
Le montant retenu pour la valorisation annuelle des salles de cours est de 33 000 Euros hors charges.

3) Valorisation du tutorat :
Le montant valorisé pour la promotion 2016-2018 est de 108 000 Euros pour la promotion 2017-2019 et de 54 000 Euros.

4) Valorisation pour les prestations :
En 2018, ces interventions représentent 89 h à 50 Euros/heure, soit un montant de 4 450 Euros.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 27 170 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 687			4 687
Immobilisations corporelles	17 867			17 867
Immobilisations financières	4 616			4 616
TOTAL	*27 170*			*27 170*

Amortissements et provisions d'actif = 20 947 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 687			4 687
Immobilisations corporelles	15 690	570		16 260
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*20 377*	*570*		*20 947*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	4 687	4 687	0	1 ans
Mat.bureau & informa	17 867	16 260	1 607	de 2 à 10 ans
TOTAL	*22 554*	*20 947*	*1 607*	

Etat des créances = 989 668 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	780		780
Actif circulant & charges d'avance	988 888	988 888	
TOTAL	*989 668*	*988 888*	*780*

Charges constatées d'avance = 4 724 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 46 528 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	43 662	2 866			46 528
TOTAL	*43 662*	*2 866*			*46 528*

Etat des dettes = 717 137 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	177 922	177 922		
Dettes fiscales & sociales	76 046	76 046		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 927	6 927		
Produits constatés d'avance	456 242	456 242		
TOTAL	*717 137*	*717 137*		

Charges à payer par postes du bilan = 70 374 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	32 082
Dettes fiscales & sociales	38 292
Autres dettes	
TOTAL	*70 374*

Produits constatés d'avance = 456 242 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 4 724 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	4 724
TOTAL	*4 724*

Charges à payer = 70 374 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp (40810000)	32 082
TOTAL	*32 082*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(42820000)	24 706
Org.soc. conges a payer(43820000)	11 400
Taxes sur les salaires (44860000)	2 186
TOTAL	*38 292*

Produits constatés d'avance = 456 242 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(48700000)	456 242
TOTAL	*456 242*